



LOCATION DE CASIER AU COLLEGE

Talence, le 12 juillet 2022

Chers parents,

Le collège Notre Dame Sévigné offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent de louer un casier à l'année. Nous vous remercions de renseigner ci-dessous les informations dont nous devons disposer pour organiser au mieux la rentrée scolaire 2022-2023 et **nous retourner, dûment complété, le présent document au plus tard le 22 août :**

Nom, prénom de l'élève :

Niveau de classe : ⚙️6^{ème} ⚙️5^{ème} ⚙️4^{ème} ⚙️3^{ème}

Un casier par élève sera attribué à :

- Tous les 6èmes (compte-tenu du 2^{ème} jeu de livre qui est prêté)
- Aux 5^{ème}, 4^{ème} et 3èmes demi-pensionnaires.

Les casiers sont loués ; ce service est facturé 25 € à l'année par élève et sera rajouté sur la facture annuelle (**merci de ne pas joindre de chèque**).

Les casiers ne disposent pas de serrure à clé ; aussi chaque élève doit apporter son cadenas dont il gèrera les clés (5 à 7 mn de diamètre pour l'anse).

Le numéro de casier sera donné à l'enfant le jour de la rentrée.

Mme, M Parents de

s'engagent à louer un casier pour l'année scolaire 2022/2023

Signature

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME SEVIGNE

36 allée du 7^{ème} Art - 33400 Talence

05 56 80 55 51 – accueil@notredamesevigne.fr